

Le Lien

Tarn-Agout

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Pour les fêtes,
consommons local avec la
carte cadeau Tarn-Agout !*



Unis pour un territoire d'avenir !



En images

quelques temps forts de l'année 2024



Installation de la structure gonflable Wibit au centre aquatique L'O Pastel



Réunion publique sur la résilience alimentaire en Tarn-Agout



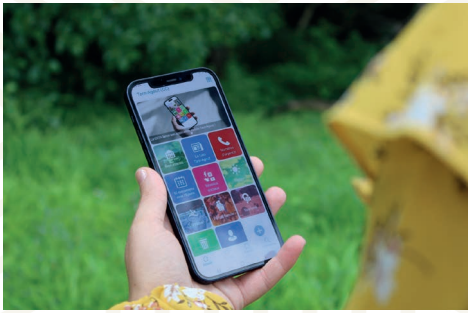
Matinale de l'emploi à Lavaur



Fête du vélo et challenge mobilité des agents de la CCTA

Journée teambuilding « Consommons local ! » au Moulin des Trois Pommès de Pins à Azas avec les Laboratoires Pierre Fabre





Lancement de l'application mobile Tarn-Agout



Ateliers itinérants du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) organisés à Garrigues, Labastide Saint-Georges, Lavour et Teulat



Signature de la convention de partenariat avec la CCI du Tarn



Soirée Vendredi Es Aqui à Saint-Agnan



Cluedo Géant dans les rues de Lavour

Journée de cohésion des agents de la Communauté de Communes Tarn-Agout au centre de loisirs La Treille à Lugan



Sommaire

» En images

Temps forts de l'année 2024

Pages 2-3

» Communication

Le site internet de la CCTA fait peau neuve !

Page 5

» Mobilité

Lancement du TAD

Le schéma vélo approuvé par les élus

Pages 6-7

» Urbanisme & Habitat

La révision du SCoT du Vaurais se poursuit

Un permis de louer instauré à Saint-Sulpice

Améliorez votre habitat avec l'OPAH

Pages 8-9

» Enfance & Petite enfance

Les Jeux du Jeudi

Portraits d'assistants maternels

Temps forts des centres de loisirs en 2024

Pages 16-18

» Alimentation

Le malt, nouveau produit local

Les défis « anti-gaspi »

» Commerces

Ici ici, on fait le pain !

Ils viennent d'ouvrir...

» Entreprise

AEROCeDRONES, exemple d'un accompagnement BGE réussi

» Tourisme

Destination Pays de Cocagne

Métiers d'art et savoir-faire locaux

Pages 10-15

» Centre aquatique

Les nouveautés

Page 19



Alors que l'année 2024 s'achève, 2025 se profile à l'horizon, promettant encore de **beaux projets pour notre Communauté de Communes Tarn-Agout**.

Depuis cet été, nous avons **renforcé notre présence numérique** avec le lancement de l'application mobile Tarn-Agout, un véritable outil de proximité qui vous permet d'accéder à toutes les informations des 21 communes et de la CCTA, directement dans votre poche. Et ce n'est pas fini ! En 2025, nous vous présenterons le **nouveau site internet**, plus intuitif et accessible, respectant notre objectif de simplifier l'accès à l'information.

Du côté de la mobilité, la CCTA souhaite également faire évoluer l'offre du territoire, notamment en milieu rural, en développant un **service de Transport à la demande**, afin de lutter contre l'isolement de certaines populations et favoriser les déplacements de tous les habitants.

Des nouveautés ont également été mises en place tout au long de l'année par nos services Enfance et Petite enfance, ainsi qu'au centre aquatique intercommunal L'O Pastel, qui rencontrent un franc succès.

Enfin, nous avons **poursuivi nos actions en faveur de nos commerçants, artisans et producteurs locaux**, toujours plus nombreux sur le territoire, créant ainsi une économie florissante et circulaire en Tarn-Agout. D'ailleurs, pour celles et ceux qui sont en quête de cadeaux originaux pour les fêtes, n'oubliez pas la **carte cadeau « Ici ici, es aqui »** ! Un bon moyen de **soutenir la vitalité du commerce local**.

Tous les projets et actions développés dans ce Lien se concrétisent grâce à l'engagement des Vice-Présidents, des maires, des conseillers communautaires et municipaux que je remercie vivement. Un grand merci également à tous les agents de la CCTA pour leur investissement au quotidien au service des habitants et des entreprises du territoire.

Bonnes fêtes de fin d'année et...

Bonne lecture

Gérard Portes
Président
de la Communauté de Communes Tarn-Agout



Le Lien TARN-AGOUT N°56

Directeur de la publication : Gérard Portes

Rédaction : Services communautaires

Mise en page : Service communication

Crédit photos : CCTA

Crédits illustrations : Flaticon - Freepik - Canva

Impression : Art & Caractère

Tirage : 13900 exemplaires

Diffusion par voie postale

ISSN N° : 129365271 - Dépôt légal à parution

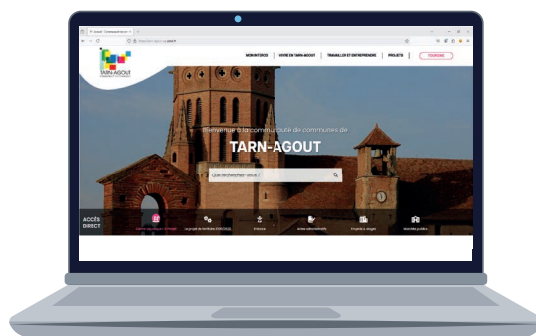
En 2025, le site internet de la CCTA fait peau neuve !

Après des mois de travail, l'architecture, le design ainsi que le contenu du site internet de la CCTA ont été améliorés et actualisés. Ce changement, qui sera visible début 2025, était nécessaire tant pour moderniser la présence en ligne de la collectivité, que pour valoriser les actions intercommunales.

Qu'est-ce qui change ?

Une identité visuelle qui se démarque

L'identité visuelle du site est **modernisée**. Des touches de rose vous guideront bientôt dans votre navigation en ligne. Ce choix graphique a été pensé pour **renforcer l'image de la CCTA et faciliter son identification**.



Une navigation en ligne facilitée



Le service Communication de la CCTA a mis tout en œuvre pour améliorer l'expérience utilisateur. L'objectif de cette mise à jour est également de **faciliter l'accès aux informations**. C'est pourquoi, des raccourcis essentiels ont été créés pour vous permettre d'accéder directement aux **sujets les plus sollicités**, notamment les services à la population (centres de loisirs, centre aquatique...). Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez parmi les accès directs, ne vous inquiétez pas, **le menu a également été repensé pour être plus intuitif**.

Une information actualisée et plus claire



Nous avons optimisé le contenu des pages pour vous fournir des informations pertinentes et ainsi mieux vous accompagner dans votre quotidien. En facilitant votre recherche, l'objectif de la CCTA est aussi d'**améliorer l'inclusion numérique afin que chacun puisse s'informer facilement en quelques clics**.

Ce nouveau site internet vous offrira une **interface totalement repensée pour le centre aquatique intercommunal L'O Pastel**. Vous pourrez y trouver plus facilement les informations souhaitées et rester informés des nouveautés !



Restez connectés !
Téléchargez l'application mobile Tarn-Agout pour être informés de la mise en ligne du nouveau site internet !

Transport à la demande (TAD) un nouveau service de mobilité pour 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet de territoire 2020-2030 et de son Plan climat air énergie territorial, la CCTA poursuit ses actions sur la thématique des mobilités alternatives par la mise en place d'un service de Transport à la demande (TAD). Ce service, qui sera opérationnel au premier trimestre 2025, se veut complémentaire des transports collectifs mis en place en ville par les communes de Lavour et de Saint-Sulpice-la-Pointe, ou encore du réseau régional liO Car.



Le TAD qu'est-ce que c'est ?

Le **Transport à la demande** est un **service de transport collectif sur réservation** qui permet de répondre aux besoins de mobilité des populations pas ou peu desservies par des lignes régulières de transport. Le TAD Tarn-Agout sera accessible **depuis toutes les communes du territoire vers deux destinations prédéfinies** :

 Lavour

 Saint-Sulpice-la-Pointe

- Tous les habitants de la CCTA pourront **bénéficier de ce service** à partir d'un des arrêts communaux établis (ils seront listés sur le site internet www.cc-tarnagout.fr).
- Les personnes de plus de 75 ans et celles à mobilité réduite pourront bénéficier, sur demande, d'une **prise en charge au domicile** avec présentation d'un justificatif (copie de la carte d'identité ou passeport, ou certificat d'invalidité, ou certificat médical).



Bon à savoir...



Le TAD circulera toute l'année.



Ce service pourra être utilisé pour un aller-retour, un aller simple ou un retour simple.



Lors de l'achat du billet à bord du TAD, le passager sera tenu de faire l'appoint.



Ce service sera ouvert aux mineurs. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.



En cas d'annulation, le passager devra prévenir la centrale de réservation la veille du déplacement avant 16h.



Restez connectés !

Téléchargez l'application mobile Tarn-Agout pour être informés de la date de mise en service du TAD sur le territoire !

Comment fonctionnera le TAD ?

→ Mercredi matin

● Pour les communes d'**Ambres, Bannières, Belcastel, Labastide Saint-Georges, Lacougotte-Cadoul, Marzens, Massac-Séran, Montcabrier, Roquevidal, Saint-Agnan, Saint-Jean-de-Rives, Teulat, Veilhes, Villeneuve-lès-Lavaur** et **Viviers-lès-Lavaur**, le TAD Tarn-Agout circulera à destination de **LAVAU**R et proposera 3 arrêts :

- Le marché
- L'espace intercommunal Saint-Roch :
France Services, service Emploi CCTA, CCAS...
- L'hôpital

L'arrivée au marché (1^{er} arrêt) est prévue entre 8h30 et 9h40 (en fonction du nombre de passagers), et le retour depuis le marché vers les communes s'effectuera entre 10h30 et 11h40.

● Pour les communes d'**Azas, Garrigues, Lugan** et **Saint-Lieux-lès-Lavaur**, le TAD Tarn-Agout circulera vers **SAINT-SULPICE** et proposera 2 arrêts au choix :

- Le marché
- L'espace intercommunal Sicard Alaman
France Services, service Emploi CCTA, CCAS...

L'arrivée au marché est prévue aux alentours de 8h30, et le retour vers 10h40.

→ Samedi matin

Le TAD circulera **depuis toutes les communes du territoire**, y compris depuis **Saint-Sulpice-la-Pointe**, à destination uniquement du **marché de LAVAU**R.

L'arrivée au marché est prévue entre 8h30 et 9h40. Départ du marché prévu entre 10h30 et 11h40.

Réservation obligatoire

La circulation du TAD sera déclenchée **sur réservation**. Celle-ci se fera par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (sauf week-end et jour férié) et au plus tard la veille du déplacement à 16h.

La centrale de réservation précisera, à chaque passager, **l'horaire exact du TAD** (variable selon le nombre de réservations enregistrées le jour du déplacement).

Informations & réservations

0 805 608 100 Appel gratuit

Tarif du TAD

2€

Le tarif est fixé à **2 € par trajet**, soit 4€ aller-retour.

Le titre de transport TAD sera **vendu à la montée dans le véhicule**.

Il donnera accès avec le même billet (sans surcoût supplémentaire) au **réseau liO Car en correspondance**. Inversement, la présentation d'un titre de transport liO Car valide permettra de voyager gratuitement à bord du TAD.



Le schéma vélo prévoit notamment, à terme :

1 réseau cyclable structurant de 52 km reliant d'Est en Ouest le territoire en passant par Lavaur et Saint-Sulpice

1 réseau complémentaire de dessertes au coeur des communes

Le schéma vélo approuvé par les élus

Toujours dans le cadre de son Projet de territoire et de son Plan climat air énergie territorial, et afin d'impulser d'autres **solutions alternatives à la voiture individuelle en Tarn-Agout**, la CCTA s'est lancée, fin 2022, dans l'élaboration d'un **schéma directeur et services vélo intercommunal**. Après une première phase de diagnostic réalisée en 2023, un programme d'actions co-construit avec les acteurs locaux (communes, professionnels du monde du vélo, associations de cyclistes, habitants...) a pu être établi. Il a été présenté aux élus en juin et validé à l'unanimité.

Ce plan d'actions a pour but de **faire progresser la pratique du vélo au quotidien sur le territoire** en privilégiant les **déplacements utilitaires** (domicile/travail, lieux d'études ou zones d'activités) et **l'intermodalité**, et en établissant des continuités avec les aménagements existants.

La révision du SCoT du Vaurais se poursuit

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Vaurais a été évalué en 2022 et sa révision a été engagée début 2024 pour intégrer des évolutions règlementaires (loi Climat et Résilience) et prendre en compte l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (voir page suivante), ou encore le Plan climat air énergie territorial de la CCTA.

Le bureau d'études **CITADIA**, retenu pour cette mission, anime les séances de travail...



Février | Réunion de lancement pour présenter les éléments clés de la révision du SCoT et **ouvrir le débat** sur les problématiques transversales

Avril | Ateliers prospectifs pour aborder le développement, le fonctionnement territorial et la transition énergétique/écologique, et **reformuler les enjeux de la révision**

Juillet | Atelier pour prioriser les enjeux en vue du Programme d'aménagement stratégique (PAS), qui définit le projet **politique du SCoT**

Novembre-Décembre | Réunions de travail sur le foncier et le PAS, en vue d'une validation début 2025

La révision du SCoT du Vaurais se poursuivra en 2025 pour traduire le PAS en document d'orientations et d'objectifs (DOO), opposable aux plans locaux d'urbanisme et au programme local de l'habitat.

Le permis de louer instauré à Saint-Sulpice

Pour répondre à la demande de la commune, la CCTA a validé la mise en place du permis de louer pour les logements locatifs situés dans le secteur du centre-ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, sur un périmètre défini par les élus. Ce permis de louer est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2024.



Le permis de louer est un **outil de lutte contre l'habitat indécent et insalubre**, qui garantit aux locataires un bien conforme aux normes de santé et de sécurité. Il prend la forme d'une **autorisation préalable à la mise en location d'un logement**.

*Concrètement, depuis le 1^{er} septembre dernier, chaque propriétaire d'un logement locatif situé dans le secteur concerné **doit déposer une demande de permis de louer auprès de la CCTA** lors de la première mise en location du bien, ou en cas de changement de locataire.*



À la demande de la Commune de Lugan, les élus de la CCTA viennent de valider la mise en place d'un permis de louer sur la totalité de la commune. Il entrera en vigueur en mai 2025.

Les logements concernés :

Tous les logements locatifs privés meublés ou non meublés, destinés à l'habitation principale, et situés à l'intérieur du périmètre défini par les élus de Saint-Sulpice-la-Pointe (secteur centre-ville).






Pour obtenir la **carte du secteur concerné par le permis de louer** (liste des rues) et connaître les démarches à effectuer, rendez-vous sur :

 www.cc-tarnagout.fr

Améliorez votre habitat avec l'OPAH Tarn-Agout

Il y a un an, la CCTA lançait officiellement son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), un dispositif mis en place sur tout le territoire Tarn-Agout pour permettre aux propriétaires occupants ou bailleurs - sous conditions - de logements anciens de réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat à moindres coûts, via la mobilisation de subventions publiques (Agence nationale de l'habitat, CCTA et, pour la Commune d'Azas, Conseil départemental de la Haute-Garonne).

Les travaux subventionnables doivent viser :

-  une économie d'énergie
-  une adaptation du logement aux personnes en perte de mobilité (pour le maintien à domicile)
-  une réhabilitation globale du logement dégradé (mise aux normes)

L'accompagnement proposé par la CCTA, et confié au cabinet d'études Urbanis, est gratuit.

Il se matérialise par des conseils personnalisés, et un appui technique et administratif (*information sur les aides financières mobilisables, simulation de financements, aide au montage des dossiers de demandes de subventions...*).

+ d'infos au 06 64 35 20 62

Et si, vous aussi, vous rénoviez votre logement avec l'OPAH Tarn-Agout de la CCTA ?

Voici 3 exemples de cas concrets

Depuis le 1^{er} janvier 2024

+ de 150 personnes ont pris contact avec Urbanis au sujet de l'OPAH

+ de 40 de personnes ont été reçues en rendez-vous par Urbanis au sein des espaces intercommunaux France Services en Tarn-Agout



2 réunions d'information

ont également été organisées à Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe en novembre dernier

	DOSSIER N°1	DOSSIER N°2	DOSSIER N°3
Dossier déposé par...	Propriétaire occupant	Locataire (avec accord du propriétaire)	Propriétaire occupant
Connaissance de l'OPAH Tarn-Agout	France Services	France Renov'	Artisan
Type de logement	Maison	Appartement	Maison
Commune du logement	Lavaur	Labastide Saint-Georges	Saint-Sulpice-la-Pointe
Date de construction du logement	1989	1960	1998
Type de travaux réalisés/envisagés	Adaptation de la salle de bain	Pose d'un monte-escaliers	Installation d'une pompe à chaleur air/air, isolation des rampants de toitures et des combles perdus, menuiseries, volets et VMC
Objectif des travaux	Maintien à domicile	Accès au logement pour un maintien à domicile	Améliorer le confort du logement et faire des économies d'énergie
Coût total des travaux	5 000€	7 643,48€	35 415,35€
Montant des aides mobilisables	4 000€ (dont 500€ CCTA)	5 572€ (dont 500€ CCTA)	19 577,98€ (dont 750€ CCTA)
Avancée du dossier	En demande de paiement, effectuée en octobre	En demande de paiement, effectuée en septembre	Dossier transmis pour instruction
Date de début des travaux	Septembre/Octobre 2024	Septembre 2024	Prévus pour décembre 2024
Date de fin des travaux	Octobre 2024	Septembre 2024	/



Chasse au gaspillage alimentaire dans les établissements Enfance du territoire Tarn-Agout

Cette année, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui a eu lieu du 16 au 24 novembre 2024, portait sur la thématique du **gaspillage alimentaire**. En Tarn-Agout, le SMICTOM de la Région de Lavour (en charge de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire) et la CCTA, via son Projet alimentaire territorial, se sont associés pour décliner l'événement en « local » autour de deux animations :

- » Le « Récup'A Faire » une journée de sensibilisation qui a eu lieu samedi 23 novembre 2024
- » Les « Défis Anti-Gaspi » des challenges pédagogiques et ludiques proposés aux établissements accueillant des enfants sur le territoire



Ainsi, cet automne, les enfants, écoliers, enseignants, animateurs, cuisiniers... des établissements scolaires, périscolaires (ALAE) et centres de loisirs du territoire ont été invités à **relever collectivement 4 types de « Défis Anti-Gaspi »** :



Le défi **recette anti-gaspi**



Le défi **gourdes**



Le défi **affiches**



Le défi **revalorisation des emballages**



11

établissements Enfance du territoire ont participé à cette opération spéciale (pour 19 projets)

dont le centre de loisirs intercommunal La Treille et le service commun périscolaire (certaines de leurs œuvres sont d'ailleurs présentées sur cette page)



Pour rappel, la lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie des objectifs du **Projet alimentaire territorial « Bien produire et mieux manger en Tarn-Agout » de la CCTA**, validé par les élus communautaires en début d'année.

Afin de saluer l'implication de tous les participants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, les défis réalisés ont été exposés dans la Halle d'Occitanie à Lavour lors du « Récup'A Faire » du 23 novembre dernier. Une remise de trophées a également eu lieu pour récompenser les lauréats.

Le malt, un nouveau produit local fabriqué en Tarn-Agout



Il y a quelques semaines, Gérard Portes, Président de la CCTA, Jean-Marie Joulia, Vice-Président en charge de la Commission « Circuits-courts » et plusieurs élus, ont visité les locaux de la **Malterie Occitane** à Saint-Sulpice-la-Pointe. Entrée en pleine production en juillet dernier, cette entreprise - dont l'installation a bénéficié du soutien de la Communauté de Communes via une aide à l'immobilier d'entreprise - vient combler un chaînon jusqu'alors manquant de la filière brassicole locale : **la production de malt**.

Tout est parti d'une découverte, en 2015. Alors qu'ils se lancent dans la production de bières artisanales, **Arnaud Jamin** et **Sébastien Rocher** constatent avec surprise qu'il y a bien de l'orge cultivée en Occitanie, mais qu'elle n'est pas (ou très peu) transformée sur place en malt, produit essentiel dans la fabrication de la bière.

Il n'en fallait pas plus aux deux associés pour faire naître un nouveau projet : **produire un malt bio de qualité, issu d'orges 100% locales**, tout en conservant une **production artisanale**. Après une étude de marché de quelques mois en 2018, la Malterie Occitane est créée en 2019 avec initialement une activité de négoce/distribution dans toute la Région. L'entreprise structure alors l'amont et l'aval de la filière, en travaillant avec les producteurs céréaliers et brasseurs locaux notamment. Les premiers lots de malt sont finalement produits en juillet 2024. Aujourd'hui, trois unités de maltage fonctionnent en continu pour assurer le processus de transformation des grains d'orge en malt. Le cycle de germination complet dure entre 6 et 7 jours, ce qui permet d'atteindre une production de **30 tonnes de malt par semaine**, pour un objectif annuel fixé à 1 500 tonnes.

Mais la Malterie Occitane ne s'arrête pas là ! En plus d'offrir un nouveau produit de qualité et de proximité en Tarn-Agout, l'entreprise s'affiche comme une **véritable vitrine de la filière brassicole**. Elle accueille en effet dans ses locaux la société **Soofût Occitanie**, spécialisée dans la location, le lavage et le transport de fûts inox (solution logistique idéale pour les brasseries locales), et a aussi ouvert ses portes au bar-restaurant **Mojo Brewpub**, qui propose un large choix de bières artisanales (dont la majorité sont brassées sur place !) et une cuisine maison locale et de saison.

**Un bel exemple de production en circuit
ultra-court des champs... au verre !**



Malterie Occitane

1273, avenue des Terres Noires - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe
www.malterieoccitane.fr • contact@malterieoccitane.fr



» Dégustez une bière locale au Mojo Brewpub !

La Gossante - Signifie « agaçante » en québécois, car sa fabrication a donné des sueurs froides à l'équipe du Mojo !

Bière brune issue d'un malt très torréfié qui lui apporte des **sauveurs de café et de chocolat**.




La NEIPA Mojai

Bière blonde peu amère fabriquée à partir d'une seule qualité de houblon, ce qui en fait ressortir ses **arômes de fruits exotiques et d'agrumes**.

L'Adele H

Bière blonde Extra Pale Ale à la robe dorée, fabriquée avec des houblons 100% régionaux et du malt occitan. Moins amère que les IPA classiques, elle offre des **notes florales et herbacées**.



 **MojoBrewpub**
 **@mojobrewpub**
 **07 68 56 67 86**

**Fournisseur d'une des bières locales servies
sur la base de loisirs Ludolac l'été dernier !**

Ici ici... on fait le pain !



... EN IMAGES

SOUVENIR...

En juillet dernier, le service Développement économique de la CCTA (Commerce et PAT) a accompagné le service RSE (responsabilité sociétale des entreprises) des Laboratoires Pierre Fabre - implantés dans la zone d'activités économiques Les Cauquillous à Lavour - dans l'organisation d'un **teambuilding spécial « consommons local ! »**. Une soixantaine de collaborateurs de l'équipe internationale du groupe a donc été accueillie, pour l'occasion, sur l'exploitation du Moulin des Trois Pommes de Pins à Azas. Au programme de la journée : découverte du moulin pour la production de farine locale, et **fabrication de pain artisanal** à partir de cette même farine. Les salariés de Pierre Fabre ont été accompagnés dans leurs apprentissages par Etienne de Pins, propriétaire du moulin d'Azas, et Jean-Pierre, boulanger au Pain Saint-Roch (boulangerie à Lavour).



Coup de projecteur sur les 15 artisans boulangers indépendants & paysans boulangers implantés en Tarn-Agout

Ambres

- **Boulangerie de Berthalay** – 1174, lieu-dit Berthalay
Spécialité : les **croissants** et **chocolatines** faits maison.
- **Les Pains d'Ambres** – 160, route de Gaillac
Spécialité : la baguette **Pipelette**, façonnée à la main avec une semoule de blé dur et du sel de Camargue.

Labastide Saint-Georges

- **L'Isle aux Pains** – 66, avenue de Lavour
Spécialité : les **viennoiseries maison** dont la saveur fait craquer petits et grands gourmands !

Lavour

- **Aux 3 Gourmands** – 12, avenue Pierre Fabre
Spécialité : **Lo Cantèl**, un pain croustillant 100% Tarnais, fabriqué avec la farine Lo Cantèl produite à Salvagnac.
- **Boulangerie D. Pendaries** – 58, av. Charles de Gaulle
Spécialité : la **Navette**, pâtisserie à base d'amandes, réalisée à partir d'une recette ancestrale.
- **Boulangerie de Cocagne** – 1, Grand Rue
Spécialité : recette de pains avec du **levain maison**.
- **Le Pain Saint-Roch** – 27, avenue Victor Hugo
Spécialité : la **baguette Saint-Roch** à la fleur de sel.
- **L'Isle aux Pains** – 10, avenue Charles de Gaulle
Spécialité : les **viennoiseries maison**.

- **Maison Janin** – 38, Grand Rue
Spécialité : des **pains biologiques** au levain naturel 100% maison.

Saint-Lieux-lès-Lavour

- **Boulangerie Salvan** – 2, En Boyer
Spécialité : le pain traditionnel, le **pain nordique** et les pâtisseries maison.

Saint-Sulpice-la-Pointe

- **Boulangerie Castillon** – 6, avenue Charles de Gaulle
Spécialité : la **Pétrisane**, fabriquée avec de la farine de froment et du sel de Camargue, façonnée à la main.
- **Boulangerie Combes** – 4, avenue Pasteur
Spécialité : la **baguette Duo de Blé**, fabriquée avec du blé dur et tendre (qui existe en version classique ou aux graines) et le **pain Cocagne**, fabriqué avec des farines de meule et de seigle, et du levain de seigle.
- **La Boule Ange** – Centre commercial Les Portes du Tarn, avenue des Terres Noires
Spécialité : les viennoiseries maison, la croustade aux pommes et le fameux **pumpet tarnais**.
- **Boulangerie Cadenet Frères** – 3, place du Grand Rond
Spécialité : le **Cadenet** (pain de campagne) : farine locale, levain naturel et une recette familiale bien gardée... !

Teulat

- **La Bise des Champs** – 4 impasse du Château
Spécialité : recette avec **farine maison** (le blé pousse à moins d'1 km du fournil !), du **levain naturel** et de l'eau de la Montagne Noire.

Ils viennent d'ouvrir !



Lavour



Présents sur la carte cadeau !

- ATOUT BOUTIQ' (ESAT)** - Spécialités artisanales/régionales • 2, quai de la Tour des Rondes
- AUDITION BAHUAUD** - Audioprothésiste • 5, avenue Charles de Gaulle
- CENTURY 21 Les Demeures du Pastel** - Agence immobilière • 24, avenue Charles de Gaulle
- L'ATELIER DES PÂTISSIERS** - Cours de pâtisserie • 15, avenue Victor Hugo
- L'ATELIER DU VIEUX MARCHÉ** - Cours de poterie • 3, place du Vieux Marché
- LA CONFRÉRIE** - Brocante, art et salon de thé • 30, avenue Jacques Besse
- LE BOUDOIR** - Chocolaterie artisanale • 16, avenue Charles de Gaulle
- MODE 2 VIES** - Friperie • 15, place du Vieux Marché
- MON P'TIT VAURÉEN** - Savonnerie artisanale • 14, quai de la Tour des Rondes
- OMBELLE** - Fleuriste • 13, avenue Victor Hugo
- ONGLERIE BY BIBICHE** - Salon de manucure • 5, rue Carlesse

Saint-Sulpice-la-Pointe

- COULEURS CARRELAGE & BAINS** - Magasin de carrelage et sanitaire • 203, rue de la Viguerie
- HANDIRECT** - Entreprise de travail adapté gestion/routage • 4, impasse Marie Laurencin
- LE JAFF REPAIRE** - Service de dépannage d'appareils électroniques • 15, avenue des Capucines
- LÉA ONGLERIE** - Institut de beauté • 2, place du Grand Rond
- LES CHANVRIERS CBD** - Magasin de CBD • 12b, avenue Rhin et Danude
- Ô LAVOIR** - Laverie automatique • 12, esplanade Octave Médale
- OXILIUM** - Orthoprothésiste • 5, avenue Vialas
- SOOFÛT** - Lavage, location et transport de fûts inox • 1273, avenue des Terres Noires



nos artisans-bijoutiers en Tarn-Agout ont du talent !

Cet automne, **Alizée Niel**, créatrice de bijoux à l'Atelier Bijouterie **Alizée Niel à Saint-Sulpice-la-Pointe** (60, route d'Azas) s'est illustrée lors du Concours départemental des métiers d'art 2024, organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn et le Département du Tarn. La créatrice de Tarn-Agout a en effet remporté non pas un, mais deux prix pour son œuvre « **La vigne des Anges** » (ci-contre) : le Prix du Jury et le Prix du Public.



”

« Je suis vraiment reconnaissante pour tout le soutien que la CCTA m'a apporté tout au long de ce projet. Son engagement a été essentiel pour mener à bien cette œuvre. J'adresse également de sincères remerciements à Monsieur Gérard Portes : **son engagement envers les artisans et les projets de proximité fait toute la différence !** »



Elle a également obtenu le titre de « **maître artisan** », ainsi que le label « **Entreprise Éco-responsable Zéro Déchet** ». Quelle année !

Il y a quelques mois, ce sont **Ambre et Yannick de la bijouterie Aquarium à Lavour** (12, rue Carlesse) qui avaient été salués par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn en obtenant le titre de « **maîtres artisans d'art** » en tant que bijoutiers en métaux spéciaux.

Tester et réussir son entreprise avec l'Incubatest BGE

Depuis 2013, la CCTA a développé un partenariat avec l'association **BGE Tarn** pour **contribuer au développement économique local en favorisant la création et la reprise d'entreprise sur le territoire**. L'Incubatest BGE permet aux personnes ayant un projet de création d'entreprise de **tester leur activité en grande nature avant de se lancer**. Lorsque l'entrepreneur atteint un seuil de rentabilité suffisant, il sort de l'incubateur et la création d'entreprise est concrétisée.

En Tarn-Agout, l'Incubatest BGE est situé :
au sein de l'espace intercommunal **France Services Sicard Alaman 11**, chemin de la Planquette à Saint-Sulpice-la-Pointe

☎ 05 63 47 17 31

🖱 www.creer.fr/tarn

En 2024

76
porteurs de projets
accompagnés par BGE
sur le territoire
Tarn-Agout

10
entreprises créées
sur le territoire
Tarn-Agout

* chiffres au 31/10/2024

3 questions à...

Sébastien Verdin, dirigeant de l'entreprise **AEROCDRONES**



En 2022, Sébastien Verdin a créé, avec sa femme Marielle, la société AEROCDRONES, spécialisée dans la technologie du drone (pilotage et ingénierie). Cet habitant de Saint-Lieux-lès-Lavaur, ingénieur aéronautique de formation, a pu bénéficier du soutien de BGE Tarn dans son parcours de création d'entreprise. Il nous raconte.

À quel moment de votre parcours de création d'entreprise avez-vous été accompagnés par BGE ?

Nous avons intégré la couveuse d'entreprise BGE (aujourd'hui « Incubatest BGE », *ndlr*) au printemps 2022. Nous avons pu y être formés aux outils de l'entreprise, tels que la comptabilité et la gestion. Puis, nos premiers mois d'activité nous ont appris que nos clients avaient besoin d'intégrer la technologie du drone directement au sein de leur entreprise. Nous avons donc réorienté le projet vers un centre de formation, pour former de nouveaux pilotes, ce qui a précipité notre sortie de couveuse.

Quels bénéfices avez-vous retirés de votre parcours en Incubatest BGE ?

Nous avions les idées, mais nous n'étions pas certains que le projet fonctionne. L'Incubatest BGE nous a permis de tester notre activité avant de nous immatriculer au registre du commerce et des sociétés. C'est un peu comme sauter d'un avion, mais avec un parachute : c'est sécurisant. Cette étape nous a également permis de définir les activités de l'entreprise en structurant la partie ingénierie, tout en développant la formation. Nous avons pris le temps de bien nous positionner, accompagnés par un réseau de conseillers experts. C'est un véritable accélérateur de réussite !

Quelles sont aujourd'hui les activités de votre entreprise ?

Nos activités se divisent aujourd'hui en deux branches distinctes, gérées par deux sociétés différentes : AEROCDRONES conserve la partie formation, tandis que l'ingénierie est représentée par AKTISEOS. Nous avons deux sites de vol techniques habilités par l'aviation civile dans le Tarn et l'Aveyron, et un salarié. Depuis septembre, nous sommes installés dans des locaux loués à la mairie de Saint-Lieux-lès-Lavaur. Nous sommes très attachés à l'ancrage territorial de notre entreprise et sommes fiers de contribuer, via nos formations organisées sur place, à une micro-économie de proximité au service des commerçants et hébergeurs locaux, qui accueillent nos stagiaires.

Destination Pays de Cocagne la promotion de notre offre touristique évolue !

Pour encore mieux valoriser la destination « **Pays de Cocagne** » qui s'étend sur les territoires des Communautés de Communes Tarn-Agout, Laurécois Pays d'Agout et Sor et Agout, les trois Offices de tourisme intercommunaux poursuivent la mise en commun de leurs outils de promotion et de communication.



1

Depuis début novembre, toute l'information touristique du territoire est rassemblée sur un **unique portail numérique** :

 www.lepaysdecocagne.fr




1 destination
1 site internet

Ce site internet vient remplacer l'ancien site www.tourisme-tarnagout.com. Vous y retrouverez toutes vos sections préférées : **balades & randonnées**, **patrimoine local**, **sorties en famille**, **animations et billetterie du souterrain du Castela**, **agenda des manifestations** et bien plus encore. Soyez curieux et parcourez le contenu du site en quelques clics !

2

De **nouvelles documentations** sont également disponibles dans vos bureaux d'information touristique intercommunaux à Lavaur et à Saint-Sulpice-la-Pointe. Les trois Offices de tourisme du Pays de Cocagne ont créé **une collection de 8 fiches thématiques** pour répondre en quelques pages aux demandes les plus fréquentes des visiteurs :

- » **Agenda de l'été**
- » **Au bord de l'eau**
- » **Carte du Pays de Cocagne**
- » **Culture & Patrimoine**
- » **Douces soirées**
- » **En Famille**
- » **Marchés & Produits locaux**
- » **Randonnée et Pleine Nature**



3

Pour 2025, une **refonte des brochures consacrées aux villages du Pays de Cocagne** a débuté. Le but étant d'harmoniser ces documents à la fois en termes de contenu et de charte graphique.

Les Jeux du Jeudi : les nouveaux ateliers itinérants du LAEP

D'octobre à décembre 2024, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) a mis en place des ateliers ludiques itinérants dans quatre communes du territoire : Garrigues, Labastide Saint-Georges, Lavour et Teulat, afin de soutenir la parentalité en Tarn-Agout.



Petit rappel sur les actions du LAEP

Le LAEP organise, tous les mercredis matins à Lavour et tous les vendredis matins à Saint-Sulpice-la-Pointe, des **rencontres hebdomadaires pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent** (parents, grands-parents...) **et les futurs parents**. Ces moments conviviaux permettent aux parents de **se retrouver, partager leurs expériences** et rompre avec l'isolement que peut provoquer la garde d'un jeune enfant. Les enfants, quant à eux, ont l'occasion de **s'amuser, d'échanger, de jouer et, surtout, d'apprendre à vivre en collectivité**.

Un besoin d'évolution de l'offre

La **convention territoriale globale** a permis de diversifier l'offre proposée aux parents. La préparation de cette convention a mis en évidence que **certaines zones du territoire n'étaient pas ou peu desservies par des actions de parentalité**. La CCTA a donc créé **les ateliers itinérants des « Jeux du Jeudi »**, rapprochant ainsi l'offre Petite enfance des familles du territoire. Ces ateliers thématiques ont eu lieu les trois premiers jeudis des mois d'octobre, novembre et décembre : le 1^{er} jeudi à Teulat, le 2^{ème} à Labastide Saint-Georges, le 3^{ème} à Garrigues, et 3 samedis matins à Lavour, en partenariat avec les communes citées.



La convention territoriale globale (CTG) est un contrat signé avec la CAF en 2023 pour une durée de 4 ans



Ces ateliers ont été cofinancés par la Caf 81 dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), porté par le Réseau Parents 81.

Des ateliers ludiques thématisés

Les ateliers itinérants ont présenté des **thématiques variées** choisies pour favoriser l'éveil et le bon développement des enfants : art créatif, jeux de construction, jeux de motricité, transvasement... Des ateliers spéciaux supplémentaires, autour de jeux musicaux, ont également été organisés avec le professionnel de la musique Thierry Fleury, ainsi que des séances partagées de gym entre enfants et parents, **pour permettre de travailler sur les émotions et la créativité**. Ces ateliers ont ravi petits et grands.



Retrouvez toutes les informations en cas de nouvelle programmation des ateliers du LAEP sur notre site internet www.cc-tarnagout.fr, notre application mobile **Tarn-Agout** et notre page **Facebook CCTA**



Assistant(e)s maternel(le)s : un métier de passion et de dévouement

Le service Petite enfance de la CCTA, en collaboration avec les référentes du Relais petite enfance (RPE), soutient les assistants maternels du territoire dans l'exercice de leur métier. Pour mettre en avant ce métier essentiel, nous avons rencontré 2 professionnels du territoire : **Sandra Mihi**, assistante maternelle à Saint-Sulpice depuis 15 ans et **Christophe Bazin-Malaval**, assistant maternel depuis 17 ans, originaire de Paris, installé sur Saint-Sulpice depuis 3 ans et unique homme sur le territoire à exercer cette profession.



Suivez-vous un planning lors des semaines de garde ?

Sandra : Au début de ma carrière, je mettais en place des plannings. Maintenant, je laisse les enfants choisir leurs activités : peindre, feuilleter un livre, écouter des comptines... Je profite également de chaque occasion pour sortir et prendre l'air. Je consacre du temps à chaque enfant et je fais attention à leur rythme.

Christophe : J'ai un planning structuré qui se répète chaque semaine. Chaque matin, les enfants savent ce qui les attend : visite au RPE, activités manuelles, aller au marché ou au parc, passer un moment au jardin partagé. L'après-midi est un moment de repos où les enfants sont

libres de faire ce qu'ils souhaitent. L'autonomie est un véritable atout du métier. J'organise mes journées comme je l'entends. De plus, on est en petit comité, c'est idéal pour que je puisse écouter les enfants et leurs besoins.

Quels liens entretenez-vous avec les parents des enfants que vous gardez ?

S : J'ai tissé des liens d'amitié avec certaines familles. J'ai fait partie de leur vie durant quelques années. Quand ils disent « Nounou, je t'aime tellement », c'est compliqué de dire aurevoir et de ne pas garder un minimum de contact.

C : Je dis toujours aux parents que je rencontre : « on doit s'adopter ». Pour moi, le terme « assistant » signifie qu'on doit aider les parents dans leur rôle. Je suis toujours là pour les conseiller. Et même après la fin de la garde, je reste en contact.

Avez-vous une anecdote particulière au sujet de votre métier ?

S : (Emue, les larmes aux yeux) Oui, il y a eu un moment très spécial : 4 familles dont les enfants partaient à l'école la même année m'ont organisé une fête surprise. Ils ont réalisé une vidéo où chaque enfant parlait de moi. C'est la première fois qu'on faisait quelque chose d'aussi émouvant pour moi.

C : Lors de mon mariage, tous les enfants que j'avais gardés étaient présents. Je reçois également, de temps en temps, des cadeaux de la part des familles, que j'expose fièrement dans la salle de jeux.

Participez-vous aux rencontres proposées par le RPE ?

S : Je me rends au RPE une fois par semaine. Ces rencontres sont l'occasion de maintenir un lien social avec d'autres assistants maternels. Le RPE nous accompagne également dans la réalisation de formations. Cela est non seulement bénéfique pour nous, mais également rassurant pour les parents qui constatent que nous continuons à nous former tout au long de notre carrière.

C : J'y vais tous les lundis, j'apprécie tout particulièrement leur salle de motricité. C'est dommage qu'il n'y ait pas plus d'ateliers. Ces moments sont toujours enrichissants pour les enfants.



i Selon l'Observatoire de l'emploi à domicile, en 2023, les hommes représentaient **seulement 1%** des assistants maternels en France



C'est peu commun de croiser un homme assistant maternel.

Avez-vous déjà reçu des remarques à ce propos ? Est-ce que cela a déjà posé un problème ?

Certaines personnes peuvent avoir des préjugés mais, en réalité, je n'ai jamais eu de difficultés à trouver des enfants à garder, que ce soit à l'époque sur Paris ou ici en Tarn-Agout. Les mentalités progressent peu à peu. J'ai très vite été accepté par les familles qui ont décidé de me donner comme surnom « Poupou » au lieu de « Nounou ».

**+
Petit**

Une année qui se termine dans nos ALSH...

L'année 2024 a été marquée par la thématique du « jeu joue » au sein des 3 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire : Goscinny à Saint-Sulpice-la-Pointe (3/6 ans), La Treille à Lugan (6/12 ans) et Jean de la Fontaine à Labastide Saint-Georges (3/12 ans). Les enfants ont ainsi pu s'amuser ensemble autour de jeux de société, de jeux coopératifs ou encore de jeux d'eau mais également mettre en avant leur « je » et apprendre à s'exprimer (imitation, théâtre...).

Pour clore cette année, **découvrez en images quelques temps forts de 2024 !**



Préparation estivale

En juin, les équipes des ALSH se sont réunies pour préparer les vacances d'été. Une journée de cohésion et de préparation rassemblant 60 animateurs et directeurs !



Sorties pédagogiques

De nombreuses sorties ont été réalisées : visite des Jardins des Martels, accrobranche, équitation, sorties à Aquaval/ Aiguelèze, golf, escape game...

Création de l'espace yourte



Cet espace est destiné à accueillir les 10/12 ans dans les accueils périscolaires et extrascolaires, afin de proposer des animations adaptées aux plus grands.



Mini-camps

Des mini-camps ont été organisés, avec des thèmes variés : magie à la Treille, sport à Ludolac ou encore ferme aux jardins de Martine.



Projets intergénérationnels

Ces initiatives ont été menées en collaboration avec l'EHPAD de Lavour (atelier cuisine, conte...) et le club des aînés de Saint-Sulpice.

1000
enfants
ont été accueillis
dans les ALSH en 2024

390 à Goscinny
460 à la Treille
150 à Jean de la Fontaine

... en route pour 2025 et une nouvelle thématique !

Les centres de loisirs intercommunaux Tarn-Agout lancent une nouvelle thématique pour 2025 : « Voyage à travers les continents » !

» Pourquoi cette thématique ?

Les enfants auront l'opportunité de **découvrir des cultures et des traditions venues des quatre coins du monde, au travers d'activités ludiques, pédagogiques, culinaires et sportives**. L'objectif est de développer leur ouverture d'esprit, leur tolérance, tout en stimulant leur curiosité et leur imagination. En explorant de nouveaux horizons, ils seront invités à partir à l'aventure et à comprendre le monde qui les entoure.



Les nouveautés de l'année dans les bassins de L'O Pastel !

Depuis septembre 2024, une nouvelle programmation a débuté au centre aquatique intercommunal. Pour mieux vous accueillir, les horaires de L'O Pastel ont été modifiés permettant ainsi au public (habitants, visiteurs, écoles, centres de loisirs ou encore associations) de profiter pleinement des bassins. Les activités sont multiples et adaptées à tous les âges et à tous les goûts.



Pour rester informés des actualités du centre aquatique en temps réel (nouveautés, changement d'horaires, fermeture exceptionnelle...), téléchargez l'application mobile TARN-AGOUT. Toutes les informations y seront présentes !

L'école de l'eau se développe

L'O Pastel développe son école de l'eau en proposant des créneaux les jours de semaine du lundi au vendredi avec pour objectif d'accompagner tous les enfants vers le « savoir nager ». Le format reste inchangé : un cours par semaine de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Les inscriptions sont clôturées pour cette année mais cette initiative, pleine de succès, sera renouvelée l'année prochaine.



Le retour des stages de natation

Pendant les petites vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année), le centre aquatique relance ses stages de natation à destination des 5/10 ans souhaitant acquérir la compétence « savoir nager ». Ces stages offrent un apprentissage intensif avec au programme 5 cours par semaine, favorisant une progression rapide.



Une nouvelle activité Aquaforme

Le centre aquatique offre une variété d'activités combinant sport et milieu aquatique. Suite au succès des cours existants d'Aquagym et d'Aquatrainig, l'Aquabike est désormais disponible en complément avec des séances du lundi au samedi. Cette activité consiste à pédaler sur un vélo immergé, offrant les bienfaits du cyclisme tout en préservant les articulations.

Cette activité, ouverte à tous les niveaux sportifs, dure 30 minutes.

Mise en place des abonnements mensuels

L'O Pastel propose des abonnements mensuels pour vous permettre de profiter quotidiennement de la piscine pendant les horaires d'ouverture au public et de 1 à 2 cours d'Aquaforme par semaine, selon la formule choisie. Ces abonnements, disponibles en individuel ou en duo, sont accessibles à partir de 15€ par mois.

Retrouvez toutes les informations sur les abonnements mensuels sur nos différents supports : site internet (www.cc-tarnagout.fr) et application mobile.

Une toute nouvelle plateforme de réservation

Il est désormais possible de réserver les cours d'Aquaforme en un clic grâce à la nouvelle plateforme accessible sur le site internet de la CCTA (www.cc-tarnagout.fr) ou sur l'application mobile Tarn-Agout. Vous pouvez réserver à la fois des cours occasionnels et ceux inclus dans les abonnements.



C'est bon pour le local !

Cette année, pour les fêtes,
offrez la **carte cadeau**
Ici ici, es aqui !



Petits commerces de proximité

En vente en ligne sur petitscommerces.fr/tarnagout
et dans nos 2 bureaux d'information touristique

Lavaur - 35, Grand Rue
Saint-Sulpice-la-Pointe - Rue du 3 mars 1930